



La Vigie

Cette newsletter est un lien entre vous, adhérent de notre association et nous, bénévoles. Son but est de vous faire part des actions menées et des résultats obtenus. Vous y trouverez aussi des informations locales et générales sur la consommation.

La lettre d'information de votre agence locale



LA VIE DE L'ANTENNE



LE NOUVEAU NUTRI-SCORE

Le Nutri-Score, l'étiquetage nutritionnel présent sur de nombreux emballages alimentaires, connaît des évolutions. Un arrêté du 14 mars 2025 précise les nouveaux contours de l'outil. Objectifs : l'adapter aux évolutions de l'offre alimentaire et l'harmoniser avec les normes des autres pays impliqués.

Le Nutri-Score vise, d'une part, à faciliter la compréhension des consommateurs quant aux informations nutritionnelles des produits qu'ils achètent et à les aider à faire des choix éclairés ; d'autre part à encourager les professionnels à améliorer la composition de leurs produits. Il est apposé sur le devant des emballages par les producteurs, sur la base du volontariat.

L'étiquetage nutritionnel fait partie des « politiques publiques les plus efficaces contre le surpoids et l'obésité », selon une étude du service statistique du ministère de la Santé de 2024. L'arrêté du 14 mars 2025 fait suite aux recommandations d'un comité scientifique d'experts en nutrition pour adapter l'outil aux avancées scientifiques et aux demandes des différents pays adhérent au dispositif.

Sur quoi portent les changements ?

L'échelle Nutri-Score est composée de 5 lettres allant de A à E, associées à 5 couleurs (du vert foncé au rouge), chacune représentant la composition et les qualités nutritionnelles du produit. La lettre E (rouge) représentant la moins bonne note. La méthode de calcul du score a été adaptée pour tenir compte des spécificités de certaines familles d'aliments, comme les matières grasses ajoutées (beurre, huile), les féculents, les laitages ou encore les boissons :

Les huiles ayant une teneur en acides gras saturés plus faible (huile d'olive, de colza ou de noix par exemple), sont notées B et non plus C.

Certains poissons gras riches en oméga 3 (sardines, maquereaux...) sont mieux notés.

Il est plus facile de différencier les féculents complets (pain, riz) des féculents raffinés.

Les produits salés et sucrés sont plus sévèrement notés.

L'eau est la seule boisson notée A. Les boissons à faible teneur en sucres sont mieux notées.

Les boissons avec édulcorant passent en catégories C à E (au lieu de B).

Le lait, les laits aromatisés et sucrés, les yaourts à boire et les boissons végétales (amande, soja, riz...) sont calculés avec l'algorithme des boissons pour faciliter la comparaison.

LE SITE DU MOIS RAPPEL CONSO

Pour éviter tout danger sur un achat, ce site permet de voir si votre acquisition est dangereuse pour votre santé.

<https://rappel.conso.gouv.fr/>

BRÈVES

NOUVELLE PRÉSIDENTE

Suite à notre assemblée générale annuelle le conseil d'administration s'est réuni et a élu à l'unanimité Marie Pierre LICOUR comme notre nouvelle présidente de l'antenne locale du Havre.

Elle succède à Jean Marc PILVIN. Un grand merci à tous les deux pour leur implication au sein de notre antenne locale.

NOUVELLE PERMANENCE

Une permanence s'ouvrira à Bolbec à l'espace social du Chant des oiseaux à partir du 2 avril. Elle se tiendra les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 14h à 16h30 en prenant rendez-vous sur notre site internet.

QUELQUES CHIFFRES

En 2024, 1091 dossiers ont été traités et 407 personnes ont été reçues dans nos locaux pour des litiges.



L'ARNAQUE DU MOIS

Les infinies possibilités de l'intelligence artificielle.



Le numérique et les réseaux sociaux prennent toujours un peu plus de place dans nos vies. Une aubaine pour les escrocs qui s'attaquent à une nouvelle cible : les personnes âgées. Ces "pièges à seniors", consistent à jouer avec les sentiments de ces personnes afin de leur soutirer de l'argent. Il est désormais très facile d'amadouer des personnes âgées avec la création de fausses images représentant des enfants ou d'autres personnages pouvant émouvoir la cible. Ces escroqueries sont très bien rodées avec des prises de contact et des demandes de connexion sous des publications spécifiques.

LES ARNAQUES FINANCIÈRES LES PLUS COURANTES



Les fausses plateformes d'investissement en crypto-monnaies

Elles attirent les victimes en promettant des rendements exceptionnels et en proposant des formations au trading. Certains sites frauduleux vous promettent des gains rapides et faciles, vous accompagnent avec des « conseillers » ultra disponibles ... jusqu'à ce que votre argent disparaisse. Avant d'investir, il est indispensable de vérifier si la plateforme est bien répertoriée sur la liste blanche de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les placements atypiques et les « faux investissements verts »

Les escrocs surfent sur les tendances en proposant des placements dans des secteurs dits « innovants » comme les parkings, les diamants, les vins ou encore les énergies renouvelables. Ces offres jouent souvent sur les tendances ou sur la sensibilité écologique des investisseurs. Or, les rendements promis sont rarement réalistes, et beaucoup de ces placements s'avèrent être de pures arnaques.

Les fausses promesses de remboursement de fonds

Après avoir escroqué une personne, les fraudeurs tentent parfois de lui soutirer encore plus d'argent en prétendant pouvoir l'aider à récupérer ses fonds. Ils se font passer pour des avocats ou des représentants d'autorités financières et réclament des « frais administratifs ». Il faut savoir que l'AMF ne propose jamais de service de recouvrement : toute demande en ce sens est une escroquerie.

Les OPA secrètes : un piège bien rodé

Certains fraudeurs prétendent détenir des informations confidentielles sur une « opération publique d'achat » (OPA) imminente. Un soi-disant expert vous contacte pour vous révéler une information « confidentielle » sur une entreprise dont l'action va bientôt exploser en Bourse. Il vous incite à investir rapidement, en toute discrétion. Une fois l'argent transféré, les escrocs disparaissent.

Usurpation d'identité

Les fraudeurs se font passer pour des banques, des autorités financières ou des entreprises reconnues ou même des institutions publiques. Ils créent des sites web et des e-mails qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais. Ils vous demandent d'effectuer un virement sur un compte « sécurisé » qui, en réalité, appartient aux escrocs. Vérifiez toujours l'adresse du site et appelez directement votre banque en cas de doute.

Les escroqueries sentimentales

Les escrocs exploitent les émotions de leurs victimes en instaurant un climat de confiance sur les réseaux sociaux ou les sites de rencontres. Après plusieurs échanges, ils introduisent une opportunité d'investissement « unique », et leur proie, en confiance, finit par envoyer de l'argent ... qu'elle ne reverra jamais.

Usurpation de célébrités et de médias

Grâce à l'intelligence artificielle et aux « deepfakes », certains escrocs manipulent des vidéos et des articles pour faire croire qu'une célébrité recommande un investissement miracle.

Les formations en trading bidon

« Devenez trader en quelques jours et gagnez des milliers d'euros par mois ! » Certains influenceurs peu scrupuleux vendent des formations hors de prix et vous orientent ensuite vers des plateformes frauduleuses.

Méfiez-vous des promesses trop belles : aucun investissement n'est magique. Un rendement élevé implique toujours un risque élevé. Ne donnez jamais vos informations bancaires ou personnelles à un inconnu, même si son discours paraît convaincant.

L'INFLATION A FAIT BASCULER DES MÉNAGES FRAGILES



De plus en plus de Français se retrouvent piégés dans la spirale des crédits à la consommation. En 2024, la Banque de France a enregistré une augmentation de 10,8% des dossiers de surendettement en un an.

Par exemple, pour cette mère de famille qui vit à crédit, chaque pas vers la boîte aux lettres est une épreuve. Pour elle, la moindre charge du quotidien est devenue un problème. La cantine de sa fille, la banque, [les crédits](#), les assurances... Les dettes de cette couturière s'accroissent. Pourtant, elle travaille à son compte jusqu'à 50 heures par semaine. Elle se dégage un peu plus que le SMIC tous les mois, ce qui ne suffit pas à rembourser ses dettes. Au total, elle a contracté 60 000 euros de crédit à la consommation. De plus en plus de Français se retrouvent piégés dans cette spirale.

En 2024, la Banque de France a enregistré plus de 134 000 dossiers de surendettement, soit 10,8% de plus qu'en 2023. Cette hausse est en grande partie liée à l'inflation, qui a fait basculer de nombreux ménages fragiles. À la Banque de France, des conseillers renseignent les personnes surendettées et suivent l'avancement de leur dossier.

L'antenne locale du Havre d'UFC Que choisir peut vous aider. Prenez rendez-vous sur notre site.

